

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Habitat, de l'urbanisme et de la Ville

Avis d'appel d'offres national restreint pour la présélection d'entreprises en vue de l'établissement d'une short-list N° 12/DGR/MHUV/2016

Le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la présélection des entreprises en vue de l'établissement d'une short-list pour les études et la réalisation ou la réalisation des équipements publics des cités d'habitat intégrées à travers le territoire national, à savoir :

- Les Groupes Scolaires ;
- Les Collèges (CEM) ;
- Les Lycées ;
- Les Brigades de Gendarmerie,
- Les Sections de Sécurité et d'Intervention de la Gendarmerie Nationale.
- Les Suretés Urbaines ;
- Et tout autre équipement relevant de l'Education et de la Sécurité.

Le présent avis s'adresse aux entreprises ou groupements d'entreprises solidaires, nationaux, répondant aux conditions suivantes :

- Les entreprises, nationales possédant obligatoirement un certificat de qualification et de classification professionnelles de **catégorie Quatre (04) ou plus, activité principale Bâtiment.**
- Les groupements d'entreprises nationales solidaires dont le chef de file dispose d'une qualification et de classification professionnelles de **catégorie Quatre (04) ou plus, activité principale Bâtiment** et le ou les autres membres du groupement disposant d'une qualification au moins de **catégorie Deux (02) activité principale Bâtiment.**
- Les entreprises ayant déjà réalisé durant les dix (10) dernières années avec présentation d'attestations de bonne exécution dûment établies par les services contractants :
 - o Trois (03) projets d'équipements publics de **catégorie B ou plus, ou bien ;**
 - o Deux (02) projets de **catégorie C ou plus, ou bien ;**
 - o Un (01) projet de **catégorie D ou plus.**
- Les groupements d'entreprises, dont le chef de file a réalisé au moins **trois (03) équipements de catégorie B ou plus, ou bien deux (02) projets de catégorie C ou plus, ou bien un (01) projet de catégorie D ou plus** et les autres membres ayant réalisé au moins un (01) équipement de **catégorie B ou plus.**

• Moyens humains :

Désignation de l'encadrement clé	conditions
- 01 Chef de projet : Architecte ou Ingénieur d'Etat/BTPH	trois (03) ans d'expérience ou plus
- 01 Ingénieur BTPH - 01 technicien ou métreur	deux (02) ans d'expérience ou plus
L'entreprise qui aura réuni au moins deux (02) profils, y compris le chef de projet, sera éligible	

• Moyens matériels :

Désignation du matériel	conditions
Rétro chargeur ou bull ou niveleuse	1
Camion de 7 T ou plus	2
Grue (de tout type)	1
Mini centrale à béton ou bétonnière, ou engagement de l'utilisation du BPE	1
L'entreprise qui aura réuni les différents engins, en propriété, leasing ou location, sera éligible.	

• Moyens financiers de l'entreprise :

Désignation du matériel	Conditions
moyenne des bilans des trois dernières années (2013-2014-2015)	cent millions de Dinars Algériens (100 000 000,00 DA)

Le cahier des charges sera retiré auprès du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Direction Générale des Ressources (Sous-direction des Marchés), sis au n°135, Rue Didouche Mourad – Alger ; contre le paiement de la somme de **10.000 DA**, non remboursable.

Le cahier des charges devra être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné. Dans le cas d'un groupement, il doit être retiré par le mandataire ou son représentant dûment désigné.

Les offres, accompagnées des pièces et documents en cours de validité, en langue arabe ou française, sont présentées selon les exigences de l'article 12 du cahier des charges ; notamment le certificat de qualification et de classification professionnelles, le statut de l'entreprise, le registre de commerce, les bilans financiers, les attestations fiscales et parafiscales, un extrait du casier judiciaire, l'attestation du dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés dotées de la personnalité morale et les pièces justifiant les références professionnelles et les moyens humains d'encadrement et matériels.

Les offres seront contenues dans une enveloppe cachetée et fermée. Cette enveloppe sera mise dans une enveloppe extérieure anonyme, fermée et présentée comme suit :

A MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DES RESSOURCES
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
135, Rue Didouche Mourad – Alger.

« A NE PAS OUVRIR »

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°12/DGR /MHUV/2016
POUR LA PRESELECTION DES ENTREPRISES
EN VUE DE L'ETABLISSEMENT D'UNE SHORT-LIST

« Pour les études et la réalisation ou la réalisation des équipements publics des cités d'habitat intégrées à travers le territoire national ».

La durée de préparation des offres est fixée à **vingt et un (21) jours** à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres national restreint dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Le dépôt des offres se fera à l'adresse ci-dessus mentionnée, au niveau de la Sous-Direction des Marchés (Bureau 213), le **vingt et unième (21^{ème})** jour de la durée de préparation des offres, **au plus tard à 13 heures**. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire, le dépôt des offres est différé au jour ouvrable suivant à la même heure limite.

L'ouverture des plis est prévue au même jour fixé pour le dépôt des offres, à partir de **13 heures** au siège du Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la Ville.

Les candidats sont cordialement invités à y assister.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT POUR LA PRESELECTION D'ENTREPRISES
EN VUE DE L'ETABLISSEMENT D'UNE SHORT-LIST
N°12/DGR/MHUV/2016

Le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la présélection des entreprises en vue de l'établissement d'une short-list pour les études et la réalisation ou la réalisation des équipements publics des cités d'habitat intégrées à travers le territoire national, à savoir :

- Les Groupes Scolaires ;
- Les Collèges (CEM) ;
- Les Lycées ;
- Les Brigades de Gendarmerie,
- Les Sections de Sécurité et d'Intervention de la Gendarmerie Nationale.
- Les Suretés Urbaines ;
- Et tout autre équipement relevant de l'Education et de la Sécurité.

Le présent avis s'adresse aux entreprises ou groupements d'entreprises solidaires, nationaux, répondant aux conditions suivantes :

- Les entreprises, nationales possédant obligatoirement un certificat de qualification et de classification professionnelles de catégorie Quatre (04) ou plus, activité principale Bâtiment.
- Les groupements d'entreprises nationales solidaires dont le chef de file dispose d'une qualification et de classification professionnelles de catégorie Quatre (04) ou plus, activité principale Bâtiment et le ou les autres membres du groupement disposant d'une qualification au moins de catégorie Deux (02) activité principale Bâtiment.
- Les entreprises ayant déjà réalisé durant les dix (10) dernières années avec présentation d'attestations de bonne exécution dûment établies par les services contractants :
 - o Trois (03) projets d'équipements publics de catégorie B ou plus, ou bien ;
 - o Deux (02) projets de catégorie C ou plus, ou bien ;
 - o Un (01) projet de catégorie D ou plus.
- Les groupements d'entreprises, dont le chef de file a réalisé au moins trois (03) équipements de catégorie B ou plus, ou bien deux (02) projets de catégorie C ou plus, ou bien un (01) projet de catégorie D ou plus et les autres membres ayant réalisé au moins un (01) équipement de catégorie B ou plus.

• Moyens humains :

Désignation de l'encadrement clé	conditions
- 01 Chef de projet : Architecte ou Ingénieur d'Etat/BTPH	trois (03) ans d'expérience ou plus
- 01 Ingénieur BTPH - 01 technicien ou métreur	deux (02) ans d'expérience ou plus

L'entreprise qui aura réuni au moins deux (02) profils, y compris le chef de projet, sera éligible

• Moyens matériels :

Désignation du matériel	conditions
Rétro chargeur ou bull ou niveleuse	1
Camion de 7 T ou plus	2
Grue (de tout type)	1
Mini centrale à béton ou bétonnière, ou engagement de l'utilisation du BPE	1

L'entreprise qui aura réuni les différents engins, en propriété, leasing ou location, sera éligible.

• Moyens financiers de l'entreprise :

Désignation du matériel	Conditions
moyenne des bilans des trois dernières années (2013-2014-2015)	cent millions de Dinars Algériens (100 000 000,00 DA)

Le cahier des charges sera retiré auprès du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Direction Générale des Ressources (Sous-direction des Marchés), sis au n°135, Rue Didouche Mourad - Alger; contre le paiement de la somme de 10.000 DA, non remboursable.

Le cahier des charges devra être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné. Dans le cas d'un groupement, il doit être retiré par le mandataire ou son représentant dûment désigné.

Les offres, accompagnées des pièces et documents en cours de validité, en langue arabe ou française, sont présentées selon les exigences de l'article 12 du cahier des charges ; notamment le certificat de qualification et de classification professionnelles, le statut de l'entreprise, le registre de commerce, les bilans financiers, les attestations fiscales et parafiscales, un extrait du casier judiciaire, l'attestation du dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés dotées de la personnalité morale et les pièces justifiant les références professionnelles et les moyens humains d'encadrement et matériels.

Les offres seront contenues dans une enveloppe cachetée et fermée. Cette enveloppe sera mise dans une enveloppe extérieure anonyme, fermée et présentée comme suit :

A MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DES RESSOURCES
 MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
 135, Rue Didouche Mourad - Alger.

« A NE PAS OUVRIR »

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°12/DGR/MHUV/2016
 POUR LA PRESELECTION DES ENTREPRISES
 EN VUE DE L'ETABLISSEMENT D'UNE SHORT-LIST

« Pour les études et la réalisation ou la réalisation des équipements publics des cités d'habitat intégrées à travers le territoire national ».